

AGORA

La lettre du Conseil de développement de Lille métropole

N°2- mai/juin/juillet 2009

EDITO

Francis Calcoen

Vice-président
du Conseil
de développement
de Lille métropole



Dès sa création en 2002, le Conseil de développement a choisi de s'ouvrir aux territoires voisins : parce que le développement d'une métropole européenne ne se conçoit et ne se construit qu'avec ses voisins, parce que **l'ouverture est condition et gage d'avancée et de progrès pour tous les habitants**, pour tous les acteurs, pour les territoires.

Ce choix s'est inscrit dans le contenu des travaux, dans des projets, dans la composition du Conseil avec une représentation des acteurs de Flandre, de Wallonie et des territoires du Nord-Pas de Calais entourant Lille métropole.

Nous passons maintenant à une nouvelle étape : la mise en place prochaine d'un **Conseil de développement sur les 3 territoires de l'Eurométropole** Lille-Kortrijk-Tournai qui accompagne le GECT franco-belge (Groupement européen de coopération transfrontalière) à cette échelle.

La séance plénière du 9 juin de notre Conseil à Lessines (Belgique), sera l'occasion de lancer des échanges approfondis entre les sociétés civiles de ces territoires pour assurer la bonne articulation des travaux avec le Conseil de développement de l'Eurométropole, et renouveler l'engagement du Conseil d'œuvrer avec ses voisins pour construire ensemble notre avenir. La création du Conseil de l'Eurométropole renforce en effet cette exigence qui est une composante majeure de nos travaux.

Sommaire

L'actualité du Conseil	p.1
Dossier : L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai : un territoire de vie et de projets	p.2
Quoi, qu'est-ce ? Le Plan Métropolitain de Développement Economique..	p.4
Du côté de chez eux : Réflexions communes des Conseils de développement.....	p.4
Zoom sur : Lille 3000	p.4
La parole à : Vincent Verbeeck « Le Handicap Invisible »	p.4

L'actualité du Conseil



Le Conseil de développement a récemment été saisi par Lille Métropole Communauté urbaine pour apporter **sa réflexion sur des sujets structurants pour le développement de la métropole lilloise**, comme l'Habitat, les Transports et le Plan Métropolitain de Développement Économique (PMDE, cf. définition en p.4).

Il travaille actuellement sur un autre sujet important pour la métropole et ses habitants : **les diagnostics des Contrats de territoires**. LMCU est divisée en huit territoires pour améliorer la lisibilité de ses actions communautaires à un niveau plus local et favoriser une logique de projets. Pour chaque territoire, un contrat est construit sur des projets identifiés avec les communes qui le composent. Cela permet de mettre en cohérence les compétences de Lille métropole et des communes autour d'enjeux partagés et de renforcer leurs relations. Dans ce cadre, les membres du Conseil de développement apportent leur expertise et leur « vécu » en tant que citoyen, usager, habitant de la métropole.

Autre sujet d'actualité : **la culture dans l'Eurométropole**. Depuis janvier, un groupe de travail composé de représentants de Lille métropole, de Wallonie et de Flandre établit un diagnostic de la coopération culturelle transfrontalière pour ensuite, proposer des actions concrètes afin de mettre en réseau les acteurs du champ de la culture dans l'Eurométropole.

AGENDA

Séance plénière du Conseil de développement 9 juin 2009 - 18h30

à l'ancien Hôpital Notre Dame à la Rose à Lessines (Belgique-Wallonie picarde). Les séances plénières sont publiques.



Pour nous, habitants de Lille métropole, l'Europe est une réalité qui se vit au quotidien, avec nos voisins de Flandre et de Wallonie. Les élections européennes sont l'occasion de rappeler ce qu'est l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, comment elle fonctionne, ce qu'elle doit apporter aux citoyens et quelle est la place de la société civile dans ce nouvel espace.

Questions à...

Qu'est-ce que peut apporter l'Eurométropole à ses citoyens ?

Evelyne Merchez

Conseil Syndical Inter-régional
Hainaut/Nord-Pas de Calais/
Flandre occidentale/Kent *



« La plus grande plus-value est sans doute de travailler ensemble. Au niveau syndical, nous œuvrons à la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs de nos territoires. D'abord au sein de notre CSI, ensuite dans le cadre de l'EURES, réseau qui facilite la mobilité des travailleurs au sein des pays de l'Union Européenne, et dans le dialogue social interprofessionnel transfrontalier que nous menons avec le patronat franco-belge.

Le rapprochement politique nous fait espérer que nous pourrions obtenir par exemple la création d'une instance de concertation où se rencontreraient politiques et partenaires sociaux. »

* Le CSI fait partie intégrante de la Confédération Européenne des Syndicats au titre des Comités Territoriaux. L'Europe compte, à ce jour, une quarantaine de CSI.

Philippe Luyten

Vice-Président
de la CCI Wallonie picarde, représentant la
Wallonie picarde au Conseil de développement



« L'Eurométropole est incontournable car nos territoires ont des contacts permanents aux niveaux économique et culturel. Il était important de réunir les forces pour répondre à une demande de métropole forte, située à un carrefour central européen.

La collaboration doit progresser dans le domaine de l'économie, de l'emploi, de la formation professionnelle, de la recherche-développement, dans les secteurs culturel et touristique.

Sa force, c'est aussi d'y avoir installé trois Conseils de développement qui apportent chacun leur culture et c'est ce qui est enrichissant ! Il faut initier des projets importants qui doivent émaner des gens et de la vie de tous les jours. »

Trees Pieters

Représentante
de la Flandre occidentale
au Conseil de développement



« L'Eurométropole est un grand défi pour l'avenir : en rassemblant toutes les autorités, elle permet le débat et la concertation pour mettre en place des projets communs qui faciliteront la vie de ses habitants. C'est une plateforme où sont débattus des thèmes qui sont au cœur des préoccupations des citoyens permettant une confrontation d'idées pour trouver des solutions communes.

J'espère que les structures représentant la société civile des trois territoires, Transforum, le Conseil de développement de Wallonie picarde et le Conseil de développement de Lille métropole, seront capables de mettre en place une collaboration transfrontalière, en prenant des positions communes sur des dossiers et des projets qui les concernent. C'est d'une grande importance pour le développement des trois régions ! »



Carte de l'Eurométropole

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, c'est quoi ?

C'est un territoire de 3 550 km², constitué de Lille métropole, de la Flandre occidentale (Courtrai, Ypres, Roulers, Tielt) et de la Wallonie picarde (Tournai, Mouscron, Comines). **Deux millions d'habitants** y vivent.

Et comment ça marche ?

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est un **Groupement Européen de Coopération Territoriale de 14 institutions**¹. Son Assemblée générale est constituée de 84 représentants.

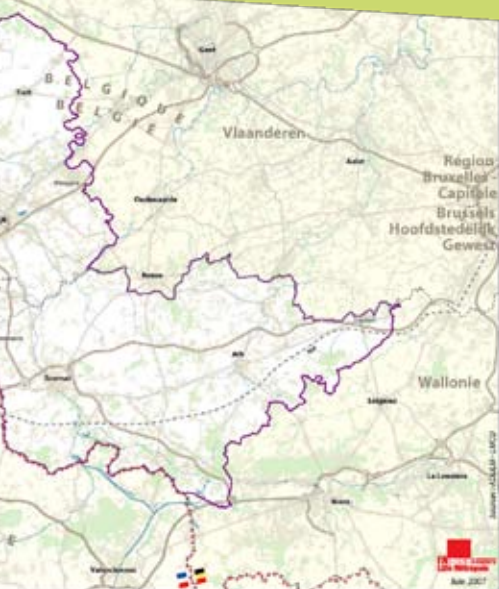
Le siège social se situe à Lille et son agence est installée en Belgique. La parité France/Belgique et, au sein de la Belgique entre néerlandophones et francophones, ainsi que le bilinguisme, sont des principes généraux de fonctionnement.

Le 16 mars dernier, Stefaan DeClerck, Bourgmestre de Kortrijk, a été élu Président, Martine Aubry et Gilles Pargneaux, Rudy Demotte sont Vice-Présidents.

Une Eurométropole pour quoi faire ?

L'Eurométropole doit **faciliter la vie de ses citoyens**, français et belges et être porteuse d'un projet puissant qui emportera l'enthousiasme des populations de ses trois territoires. Elle a prévu de réaliser des **outils pratiques**. Elle encouragera les **micro-projets**

Kortrijk-Tournai : un territoire de vie et de projets



d'initiative transfrontalière. Elle fera évoluer les cadres juridiques et administratifs pour **lever les obstacles aux pratiques transfrontalières**, pour la santé, la culture, la formation, les transports, l'emploi, l'habitat et les loisirs.

Elle mettra en commun ou en réseau des équipements dans les domaines de la culture, de la santé, du sport et de la formation.

Elle tendra vers plus de cohérence sur son territoire, en matière d'urbanisme, d'aménagement de zones économiques, de réseaux routiers ou pour les résidus urbains.

Quelle place pour la société civile ?

Au sein du Conseil de développement de Lille métropole, qui accueille déjà des représentants de la société civile belge, de nombreuses préconisations ont été émises par sa commission transfrontalière,

dans les domaines de l'emploi, l'éducation et la formation, la culture, le médico-social, la santé et l'habitat. Des projets comme le « Forum pour l'Emploi de l'Eurométropole » ou « Transfrontalia - se connaître, se comprendre, se parler dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai », ont déjà trouvé un écho favorable. D'autres projets, notamment culturels, sont en cours d'élaboration.

Un Conseil de développement de l'Eurométropole devrait être installé prochainement. Il sera constitué de 30 Français, 15 Flamands et 15 Wallons. Il pourra être consulté par l'exécutif de l'Eurométropole lors de l'élaboration du programme de travail pluri-annuel.

Il constituera alors un **nouvel espace de concertation et de dialogue** pour la société civile des trois territoires.

(1) Lille Métropole Communauté urbaine, les intercommunalités belges de développement (IEG, IDETA, LEIEDAL, WVI), le Département du Nord, les Provinces de Flandre occidentale et de Hainaut, la Région Nord-Pas de Calais, les Régions Wallonne et Flandre, la Communauté Française de Belgique, l'Etat fédéral belge et l'Etat français.

LEXIQUE

Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT)

C'est un instrument de coopération mis en place par le Parlement Européen en juillet 2006. Il facilite la coopération transfrontalière entre ses membres pour renforcer la cohésion économique et sociale.

Il est composé d'Etats membres de l'Union Européenne, de collectivités régionales ou locales, d'organismes de droit public ou d'associations les regroupant, situés sur le territoire d'au moins deux Etats membres.

Le GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier créé en Europe (janvier 2008). D'autres se sont créés depuis : l'Eurorégion Alpes-Méditerranée (franco-italien) ou encore, en avril 2009, un autre GECT franco-belge « West-Vlaanderen/Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale ».

DOCUMENTATION

- Rapports du Conseil de développement de Lille métropole sur la coopération transfrontalière :
 - 35 projets pour construire la coopération transfrontalière.
 - Transfrontalia : se connaître, se comprendre, se parler dans l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.
- Charte de coopération entre 15 Conseils de développement du Nord-Pas de Calais et la société civile belge.
- Rapport du Groupe parlementaire franco-belge (2007).

(Sur demande ou sur le site internet <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>)

DATES-CLÉS La coopération transfrontalière franco-belge

1991 : Création de la Conférence Permanente Intercommunale Transfrontalière (COPIT) réunissant 4 structures intercommunales belges et Lille Métropole Communauté urbaine.

2002 : Signature de l'Accord franco-belge définissant le cadre de la coopération transfrontalière (entré en vigueur en 2005).

2005 : Constitution d'un groupe de travail parlementaire franco-belge qui remet en **2007** un rapport aux autorités sur la coopération transfrontalière entre la France et la Belgique dans les domaines de la formation, l'enseignement, l'urbanisme, la santé, les transports, l'emploi, la fiscalité, le développement des entreprises et l'environnement,...

22 janvier 2008 : Création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai : 1^{er} Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) d'Europe.



Quoi, qu'est-ce ?

Le Plan Métropolitain de Développement Économique (PMDE)

L'Etat a donné aux Régions la possibilité de **coordonner l'action des collectivités territoriales en matière de développement économique**: en 2004 naissent les Schémas Régionaux de Développement Economique (SRDE). Ils sont déclinés localement via les Plans Locaux de Développement Economique; celui de Lille métropole est appelé Plan Métropolitain de Développement Economique (PMDE).



Le PMDE de Lille métropole poursuit six objectifs stratégiques :

- favoriser la création et le développement des entreprises,
- renforcer les filières d'excellence et aider les filières émergentes,
- développer l'économie de proximité,
- s'appuyer sur la recherche et l'innovation,
- anticiper les mutations économiques,
- renforcer l'attractivité internationale de la métropole.

Du côté de chez eux

Réflexions communes des Conseils de développement

L'organisation potentielle du territoire proposée par le Rapport de la commission Balladur, notamment sur la **mise en place de « grandes métropoles »**, est soumise à l'avis des Conseils de développement via la Coordination nationale. Cette mission lui a été confiée par la DIACT* et par l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF) afin de connaître le point de vue de la société civile. Les pilotes seront les Présidents des Conseils de développement du Grand Lyon et de Lille métropole: Jean Frébault et Didier Paris. La réflexion sur ce sujet sera menée dans les 11 Communautés concernées: Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nice,

Strasbourg (communautés urbaines) et Rennes, Rouen, Toulon (communautés d'agglomérations). Seule Strasbourg n'a pas pour le moment de Conseil de développement.

Au plan régional, la **préparation de la rencontre des Conseils, le 11 juin 2009 au golf de Saint Omer**, se poursuit; elle est consacrée au développement des territoires et à leur complémentarité dans le contexte de la crise économique et sociale actuelle, tout en suscitant une réflexion prospective.

*DIACT: Délégation Interministerielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires

Zoom sur

Lille 3000-Europe XXL

Lille 3000 est le 3^{ème} épisode de la saga Lille 2004, où Lille fut capitale européenne de la Culture. Cette belle histoire a démarré après la dynamique de la candidature de la ville aux J.O. de 2012, dossier préparé par le Comité Grand Lille. Après le thème de l'Asie, celui de l'Inde (Bombaysers de Lille), c'est au tour des pays de l'Est d'être à l'honneur.

Grâce à cet événement, Lille voit revivre notamment le site de la Gare Saint Sauveur avec un cinéma, un hôtel tout à fait particulier et une brocante. Retrouvez toutes les informations sur www.lille3000.com

et... bonnes visites!



La parole à...



Vincent Verbeeck

Directeur Général des Papillons Blancs de Lille

Un Handicap « invisible »

Il serait injuste d'affirmer que la situation des personnes handicapées et le « regard social », sont les mêmes aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Législateur, collectivités, institutions, entreprises, milieu associatif, citoyens, personnes concernées elles-mêmes, tous ont contribué à une réelle évolution de la morale relative aux handicaps, même si quelques dérives égoïstes liées aux difficultés actuelles persistent.

Paradoxalement, la réalité des difficultés de certaines personnes est moins apparente du fait d'une méconnaissance du handicap, notamment mental.

Handicap moins perceptible? Confusion entre handicap mental et maladie mentale? Méconnaissance des causes? Incompréhension des symptômes, inquiétudes irraisonnées face à l'inconnu? Autres raisons moins tangibles, souvent inconscientes?

Alors, si cet abord est difficile, comment répondre au mieux aux droits citoyens des personnes en situation de handicap mental ?

C'est parce qu'elles sont également porteuses de richesses et de ressources « en friche » assez exceptionnelles pour tous et pour chacun, et pour qu'elles puissent exister socialement, que l'Association des Papillons Blancs de Lille a exprimé son désir de participer aux travaux du Conseil de développement, instance rassemblant un éventail représentatif de la société sous toutes ses formes: les thèmes et débats de société abordés concernent et intéressent les personnes en situation de handicap mental et leurs familles, d'où ma présence au Conseil.

Directeur de la publication : Didier Paris

Rédaction : Elodie Beckelynck, Claudie Bossut, Chantal Uytterhaegen, Anita Villers et l'équipe de coordination du Conseil

Crédits photos : LMCU, Conseil de développement de Lille métropole, Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 - ISSN : 2101-6615

Agence de développement et d'urbanisme de Lille métropole (Appui technique) - Espace international,

299 Boulevard de Leeds, 59777 Euraille - Tél. : (0033) (0)3.20.63.33.54 - Fax : (0033) (0)3.20.63.73.99

Mail : conseildeveloppement@culd-lille.fr - <http://conseildeveloppement.lillemetropole.fr>